

# MAIRIE DE CURTIL-SOUS-BUFFIERES- 71220

## Procès-Verbal Séance ordinaire du 23 JUILLET 2024

Début de séance : 18h30

**Président** : PERROUSSET Robert

**Secrétaire de Séance** : MORENO Valérie

**Procuration** : Magali BONA a donné pouvoir à Jean-Laurent CHANEL

<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>	<u>Absents</u>
CHANEL Jean-Laurent GIL Olivier MORENO Valérie PERROUSSET Robert REYMONDON Denis	BONA Magali	



### **1. Approbation du compte rendu du 21 juin 2024**

**Le procès-verbal n'ayant pas été reçu, il est reporté à la prochaine séance.**

### **2. Complément d'heures en soutien de l'école maternelle et cours préparatoire pour l'école de Buffières :**

Le maire présente la situation au sein du RPI, faisant suite à la suppression d'un poste d'instituteur.

Denis Reymondon, conseiller chargé du RPI, expose la situation des écoles et le fonctionnement du RPI et de ses différents salariés. Il expose son opposition à l'entrée des TPS avec les maternelles alors qu'elles ne dépendent pas de l'éducation nationale et que cela devient le prétexte à cette demande de renfort à l'école de Buffières.

D'autre part, Boris, l'instituteur de Sivignon, se retrouve seul avec des classes primaires comprenant deux élèves difficiles. L'aide serait plutôt nécessaire à Sivignon.

Le maire explique que ce renfort de M. Marin Lereuil coûterait 1637 € par mois à répartir entre les communes du RPI. Le cout à la charge de la commune de Curtil-sous-Buffières serait de 371 € par an, au prorata du nombre d'élèves. Il serait aussi défrayé pour l'usage de sa voiture personnelle pour le transport des repas entre Buffières et Sivignon (162 € par an à la charge de Curtil-sous-Buffières). Le Maire informe que le coût de la location de voiture à Super U était de 540 € à la charge de Curtil-sous-Buffières.

**Les élus souhaitent rencontrer les intervenants, les instituteurs et M. Marin Lereuil, pour analyser la situation globale du RPI et prendre une décision.**

### **3. Questions diverses :**

- Le maire propose de relancer de la rénovation du système des cloches de l'église. Des devis vont être demandés.

- Le maire présente le projet de travaux sur la partie non goudronnée du Grand Chemin. L'entreprise Bosselet a envoyé un devis.

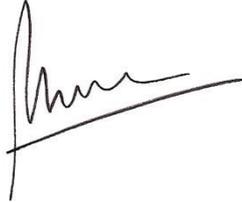
- Le maire expose la demande de M. Tiffay pour mettre un miroir de circulation pour sortir de chez lui en toute sécurité. **Les élus autorisent M. Tiffay à acheter et poser « par ses propres moyens » ledit miroir devant sa propriété.**

- Denis Reymondon demande des explications sur le vote en CCC concernant l'extension de 6 ha de la carrière de Sainte Cécile. Il précise que la zone est classé Natura 2000. Le Maire précise qu'il a voté pour le maintien de la carrière sans extension. Cette position est celle qui a été votée par la CCC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

La secrétaire de séance

Valérie MORENO

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valérie Moreno', written over a horizontal line.